

## Liste des documents à nous envoyer par mail pour le dossier de location

### Documents à fournir par le(s) futur(s) locataire(s) ainsi que par le(s) garant(s)

- Copie d'une pièce d'identité R/V
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- 3 derniers bulletins de salaire
- 3 dernières quittances de loyer ou impôts fonciers, si propriétaire
- Contrat de travail
- Attestation de mutation ou d'embauche : à demander auprès de votre gestionnaire de paie actuel dans le cas d'une mutation et de l'employeur pour une embauche. Doivent être mentionnés au moins : le poste occupé, le lieu professionnel de départ, la date et le lieu de la mutation ou de l'embauche et le montant du salaire sauf si celui mentionné dans le contrat de travail est identique.
- 2 Derniers avis d'imposition (copie de toutes les pages)
- Dernière quittance d'électricité à titre de justificatif de domicile
- Livret de famille si enfant(s)

### Budget à prévoir au moment de la signature du bail

- **Les frais d'agence**, correspondant environ à 13€ TTC par mètre carré habitable.
- **Le dépôt de garantie ou « caution »** au plus égal à 1 mois de loyer hors charges (1 mois - parfois 2 - dans le cas d'un meublé).
- **Le 1<sup>er</sup> mois de loyer en cours**

### Important :

- Afin de valider un dossier, les propriétaires, régies ou agences demandent que le montant du salaire mensuel net du candidat couvre au moins **3 fois le montant du loyer** (exceptionnellement 4 fois).
- Les propriétaires, régies ou agences peuvent également demander un garant (caution physique) pour lequel il faudra fournir les mêmes documents.
- Faire assurer le logement et présenter une **attestation d'assurance** à la signature du bail ou à l'état des lieux.
- Dans le cas d'une **période d'essai**, il est courant qu'une caution bancaire (somme représentant plusieurs mois de loyer bloquée sur un compte) soit demandée par le loueur.